

Le **Collège des Hautes Études en Médecine (CHEM)** est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'univers de la santé. Le **CHEM** conçoit élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, sur l'ensemble du territoire national ou international, seul ou en partenariat.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 348 872 920 - activité 8559A Formation continue pour adultes

Disposant en sa qualité d'organisme de formation d'une déclaration d'activité n°53290421529, enregistrée au préfet de région de Bretagne TVA intracommunautaire FR 24348872920

Dont le siège social est situé Passage de Quéménès - Hall 2 - 135 quai Éric Tabarly – CS 92946 29200 BREST Tél : 02 98 46 44 97 – Fax : 02 98 46 19 55 –

Mail : secretariat@chem-sante.fr

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe une commande d'une formation auprès du **CHEM**.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formation interentreprises** : les formations inscrites au catalogue du **CHEM** et qui regroupent des **stagiaires** issues de différentes structures
- **Formation intra-entreprise** : les formations conçues sur-mesure par le **CHEM** pour le compte d'un **client** ou d'un groupe de **clients**
- **CGV** : les conditions générales de vente détaillées dans ce document.
- **OPCO** : les opérateurs de compétences, organismes collecteurs agréés chargés de collecter et de gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le **CHEM** pour le compte d'un **client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions prévalent sur tout autre document du **client** et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat d'un **client**.

Modalités d'inscription

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide d'un bulletin d'inscription **CHEM** dûment rempli (cachet et signature). Le bulletin est disponible sur les catalogues annuels ou peut vous être adressé sur simple demande par téléphone au 02 98 46 44 97 ou par mail à l'adresse secretariat@chem-sante.fr. Les inscriptions sont également possibles directement sur le site internet du **CHEM** www.chem-sante.fr.

Les **clients** émettant des bons de commande devront le signaler lors de l'inscription et en communiquer un exemplaire avant le début de la formation.


Règlements et modalités de paiement

Pour la facturation relative aux frais pédagogiques des **formations interentreprises**, tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes ou nets de TVA suivant la nature juridique du **client**. Le montant total dû par le **client** est indiqué sur le devis.

Pour chaque action de formation dont les frais pédagogiques ne seraient pas pris en charge par l'Agence Nationale du Développement professionnel continu, un devis est adressé par le **CHEM** au **client**. Ce dernier doit être retourné dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord », par tout moyen à la convenance du **client** : courrier postal, fax, mail (le cas échéant, une convention peut être établie entre le **CHEM**, l'**OPCO** et/ou le **client**).

Le règlement du prix de la formation est à effectuer avant la formation, à réception du devis, au comptant et sans escompte. Il pourra être effectué par chèque, à

l'ordre du **CHEM** ou par virement au numéro de compte ci-dessous :

Crédit Mutuel de Bretagne – CCM Saint Pol de Léon  **IBAN FR76 1558 9297 1601 1363 3814 085 - BIC CMBRFR2BARK - RIB 15589 29716 01136338140 85**

Un paiement par carte bancaire est également possible selon différentes applications ; nous consulter.

Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égale à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Le **CHEM** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au **CHEM**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **client**, il appartient au **client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation, l'accord de financement devra être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « bon pour accord » au **CHEM**. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par le **CHEM** au **client**. Si l'accord de prise en charge du **client** ne parvient pas au **CHEM** au plus tard 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, le **CHEM** se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **client**.

Dans de rares cas, et en cas d'accord-cadre entre le **CHEM** et un **OPCO** particulier, le **CHEM** pourra être amené à effectuer la demande de prise en charge pour le **client**. Les règles de gestion seront toutefois toujours les mêmes, puisque l'accord du **client** pour la prise en charge effectuée par le **CHEM** devra être communiquée au plus tard 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.

Dans des situations exceptionnelles il pourra être procédé à un paiement échelonné ; par exemple pour les parcours longs, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées et validées par le **CHEM** avant le démarrage de la formation.

Les **formations intra entreprise** feront l'objet préalablement d'une proposition commerciale et financière par le **CHEM**. Un acompte de 20% du coût total de la formation sera demandé au **client** à la commande. Une convention de formation devra être éditée, datée et signée au plus tard 15 jours avant le démarrage de la formation entre le **CHEM** et le **client**.

Conditions d'annulation et de report

Pour le client : formulée par écrit par le **client** pour des **formations inter-entreprises**, les conditions d'annulation sont les suivantes :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, aucun frais d'annulation.
- Si l'annulation intervient entre 14 jours et 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix de la formation.
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 80% du prix de la formation. Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au non-remboursement de la totalité des frais de formation versés par le **client**.

Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une facture distincte de celle qui portera sur l'action de formation et ne pourra, en aucune façon, être imputée sur l'obligation des entreprises consistant à participer au financement de la formation professionnelle. Elle sera soumise à TVA au taux en vigueur.

Pour le centre de formation : le **CHEM** se réserve le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les intervenants, tout en respectant la même qualité pédagogique de la formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et ce sans indemnités. Le **CHEM** ne manquera pas d'aviser les apprenants dans les meilleurs délais afin de leur proposer une autre session de formation ou une autre formation. En cas d'annulation définitive par le **CHEM** pour cas de forces majeures (expert irremplaçable, situation sanitaire exceptionnelle etc.) les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés, ou à la convenance du **client** un avoir sera émis. En aucun cas le **CHEM** ne pourra être tenu responsable et le **client** ne pourra prétendre à des dommages et intérêts. Pour les **formations intra-entreprises**, les remplacements de participants sont admis à condition d'en informer le **CHEM** 15 jours avant le début de la formation, sans frais et sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant, sous réserve du respect des prérequis de la formation. Néanmoins, toute convention de formation signée entre les parties vaut engagement. Ainsi, toute inexécution totale ou partielle de l'action imputable au stagiaire entraînera l'obligation pour son employeur de verser une pénalité contractuelle correspondant à 100% du prix de la formation. De même, pour tout désengagement total du **client** dans un délai de moins de 15 jours avant la formation, les frais d'annulation seront de 100% du prix de la formation intra-entreprises.

Déroulé – durée - programme

Pour les formations présentes, sauf indication contraire portée sur la convocation et la fiche programme, la durée quotidienne d'une formation journée est de 7 heures. Plusieurs formats de formations seront proposés (soirées, demie (s) journée(s), deux journées consécutives ou non ...) la durée sera bien évidemment portée à la connaissance du **client**. Le **CHEM** pourra proposer ses formations dans ses propres locaux ou les externaliser, les lieux, adresses et horaires seront également indiqués au **client**.

Pour les formations à distance, les accès à la formation sont valables pour la durée spécifiée à la commande et sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sauf panne éventuelle ou spécifiés techniques du réseau internet. Le **client** préviendra alors le

CHEM de tout dysfonctionnement afin qu'il puisse intervenir dans les meilleurs délais. Néanmoins, le **CHEM** ne saurait être tenu pour responsable des difficultés de connexion en cas de force majeure, de coupures de courant, ou tout autres événements indépendants de sa volonté et responsabilité.

Ainsi, le **Client** devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service de formation à distance, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plateforme employée par le **CHEM**.

Le **stagiaire** inscrit par le **client** à la formation accède au module via un accès distant sur la plateforme. Après réception du devis signé par le **client** et du règlement, le **CHEM** transmet au **stagiaire** les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant l'accès à la plateforme de formation, avec la traçabilité du travail effectué (durées et horaires de connexion) et les notations conséquentes aux exercices proposés.

Si la formation est prise en charge en totalité ou en partie par un organisme collecteur, l'identifiant et le mot de passe seront adressés au **stagiaire** après réception par le **CHEM** de l'accord de prise en charge.

Satisfaction client – réclamations

Le **CHEM** accueille toutes vos réclamations, qu'elles soient transmises :

Par téléphone : 02 98 46 44 97

Par courrier : **CHEM** – service Réclamations - Passage de Quéménès Hall 2 - 135 quai Éric

Tabarly CS 92946 - 29200 BREST Par mail : reclamation@chem-sante.fr

Le **CHEM** s'engage également à vous faire un premier retour sous 7 jours ouvrés. En tout état de cause, la responsabilité du **CHEM** ne saurait excéder en totalité le montant payé par le **client** au **CHEM** au titre des présentes conditions.

Confidentialité et propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par le **CHEM** pour assurer les formations, ou remis aux **stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre le **client** et le **stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du **CHEM**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **client** et le **stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Le **CHEM**, le **client** et le **stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le **CHEM** au **client**. Le **CHEM** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **client** y compris les informations concernant les **stagiaires**.

Protection des données personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du **client** et de le tenir informé des offres de formation et de service du **CHEM**. Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, et plus particulièrement à la loi n°78-17 du 16 janvier 1978, le **stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

Pour les formations à distance, les identifiants livrés par voie électronique sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne, ou revendus. En cas de perte de ses identifiants par le **stagiaire**, le **client** s'engage à informer le **CHEM** sans délai. A défaut il répondra de toute utilisation frauduleuse.

En cas de cession ou de partage constatés des identifiants, le **CHEM** se réserve le droit de suspendre l'accès à la plateforme sans indemnité ni préavis.

De plus, afin que le bénéficiaire n'ait pas à s'identifier à chaque page visitée, il est fait usage d'un cookie, fichier enregistré sur la machine le temps de sa visite sur le site. Ce fichier ne contient pas d'information nominative et est détruit dès la fermeture du navigateur. Aucun autre cookie n'est utilisé par le **CHEM**.

Droit applicable et juridiction compétente

Les **CGV** détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **client** et le **CHEM** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution amiable. A défaut le tribunal de Brest sera seul compétent pour régler le litige.